

**Le Comité de rédaction : Alain CHANIER, Claude BATISSE, Michèle DUFFAULT, Liliane MERITET, Jean-Pierre MICHARD souhaite aux Chamblétois une Bonne et Heureuse Année 2014**



Janvier 2014 - N° 51

## Edito

Chers Concitoyens,

Pour la 6<sup>e</sup> année de ce mandat, j'ai le plaisir d'adresser à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, que ces vœux correspondent à vos souhaits, qu'ils vous apportent bonheur, santé, prospérité.

Ce mandat a débuté en 2008 avec "la crise" et cette dernière s'est installée durablement.

Ce n'est pas pour autant qu'il faille se laisser envahir par la sinistrose, et c'est pourquoi l'équipe municipale a toujours su réagir et investir pour des réalisations concrètes utiles pour le bien-être de chacun d'entre nous et dans l'intérêt général.

Il faut également préparer l'avenir, penser à ce que sera demain, pour cela j'ai des projets que je conduirai avec la nouvelle équipe municipale qui vous sera présentée dans les prochains jours.

Je vous remercie de votre confiance.

Bonne et Heureuse Année à tous !

**Le Maire, Alain CHANIER**

## Actualité

### Vœux de la municipalité

Comme de coutume en ce début d'année, la municipalité a présenté vendredi 3 janvier ses vœux aux forces vives de la commune ainsi qu'aux parlementaires et élus locaux.

A cette occasion, Alain Chanier a évoqué l'avancement des réalisations et démarches en cours :

- les travaux de restructuration de la mairie s'achèveront prochainement.
- l'agence postale communale sera opérationnelle à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.
- l'aménagement du centre bourg va se concrétiser dans les prochaines semaines dans la continuité des travaux de réhabilitation des réseaux réalisés en 2013.
- les études en cours concernant l'aménagement de la rue des Terres Fortes et du chemin des Mineurs conduiront au démarrage des travaux courant 2014.
- l'école primaire « les champs d'blé » a connu en 2013 l'installation d'un équipement numérique innovant ainsi que la mise en culture du jardin pédagogique. L'année 2014, sera marquée par l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, à organiser selon des modalités restant à définir.
- le dossier de révision du PLU sera mis à l'enquête publique du 10 février au 12 mars.
- depuis le 13 janvier, à l'initiative du SICTOM, la commune bénéficie du tri sélectif au porte à porte avec les sacs jaunes, impliquant la disparition des points tris à l'exception des conteneurs à verre.

### Trois piliers de la vie associative honorés

Chamblet doit le dynamisme de sa vie associative à la participation de nombreux bénévoles, qui œuvrent en parfaite harmonie, dans une bonne ambiance, sans états d'âme, pilotés par des dirigeants reconnus, compétents, dévoués et disponibles.

La cérémonie des vœux a été l'occasion d'honorer trois d'entre eux connus et appréciés des chamblétois.



Les médaillés 2014

**Robert buissonnier** apporte une grosse contribution aux manifestations phares du comité des fêtes depuis 1989.

Il a été l'un des pionniers de l'amicale de pêche, qu'il préside d'une main de maître depuis 2006.

Au club de l'amitié des aînés ruraux, il pilote l'organisation des concours de belote et de tarot.

Au sein de Chamblet Téléthon, il est le chef de cuisine pour le repas à Chamblet.

Robert participe autant qu'il peut sur le terrain, avec son vélo, partageant ses compétences en particulier culinaires, donnant ainsi son avis d'expert à la vie associative locale.

**Robert Limoges** s'est impliqué naturellement dans la vie associative locale en intégrant en 1976 l'amicale laïque.

Au comité des fêtes, il est actif dans toutes les manifestations depuis 2001.

Au club de l'amitié des Aînés Ruraux, qu'il préside depuis 2005, l'ouverture vers de nouvelles activités et vers l'intercommunalité ont permis de regrouper aujourd'hui plus de 100 adhérents. Il occupe, en outre, depuis 2 ans la coprésidence de la fédération de l'Allier.

Au sein de Chamblet Téléthon, il est l'organisateur de la parade intercommunale de tracteurs. Robert est toujours disponible pour un coup de main, mettant à disposition ses compétences, son « poum poum », si nécessaire, et ses bras.

**Jean-Pierre Michard**, élu président du comité des fêtes en 2001, a été l'instigateur de la fête du bœuf et de la marche des pissenlits, deux manifestations de renommée régionale.

Adjoint à la vie associative depuis 2008, il a créé une commission extra-municipale qui fédère le monde associatif local et organise le Printemps de Chamblet.

Président de Chamblet Téléthon, association qu'il a initiée en 2009, il coordonne parfaitement le Téléthon devenu intercommunal, qui a, une nouvelle fois, battu des records de dons en 2013.

Par cette distinction, Alain Chanier a souhaité honorer un collaborateur précieux qui l'a assisté tout au long de ce mandat dans la gestion des dossiers communaux avec disponibilité et compétences.

Les épouses des récipiendaires, Gisèle, Bernadette et Roseline, souvent présentes à leurs côtés dans la vie associative locale, ont été associées à ces récompenses.

### CHAMBLET TELETHON

**4 489,25 € récoltés dont 410 € de dons**

A CHAMBLET, le Téléthon avait commencé à la mi octobre avec la vente de pommes et de pommes de terre par les bénévoles de l'association. Mais c'est vendredi 6 décembre vers 16H00 que le Maire Alain CHANIER donnait le départ officiel des manifestations publiques 2013 dans notre commune, avec le traditionnel lâcher de ballons multicolores des écoliers encadrés par leurs enseignants, en présence de parents.



Les élus présents aux vœux

Alain Chanier a conclu ses propos en remerciant les associations locales qui se dévouent à l'animation de la commune, avant de souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année 2014.

Samedi, une météo bienveillante permettait à partir de 9H00 aux différents acteurs programmés de se mettre en place :

- Exposition, marché aux légumes, la buvette, la tombola, préparation du pot au feu et des animations.
- La parade intercommunale des tracteurs, de solex, de motos, avec le matériel présentant toutes les étapes du travail du « blé à la brioche » année 50/60 attraction vedette donnait le ton.
- Une soixantaine de randonneurs partageaient pour 10 kms.
- L'école de danse de Brigitte Laurent ouvrait l'activité spectacle à midi. Cent vingt personnes se sont régalingées avec le repas pot-au-feu (sur place ou à emporter).

Les présentations se sont poursuivies dès l'après midi avec de la danse (RSV : La Thorette), les chorales des Biverloux et des Copains d'Abord, ces présentations ayant attiré un public nombreux.

A l'extérieur étaient proposées de l'initiation et de la marche nordique, des balades en voiture à cheval, le retour de la parade intercommunale avec ses animations et les confettis.

A 19h30 environ les bénévoles pouvaient souffler, la journée avait été bien rempli, il ne restait plus qu'à faire les comptes et constater qu'encore cette année malgré les difficultés, le public avait répondu présent, montrant l'intérêt qu'il porte au travail réalisé et la cause défendue.

### Une somme record pour le Téléthon intercommunal



La rondelette somme de 13.170 € (soit 16 % de plus qu'en 2012) a été remise à Josiane Garouste, coordinatrice départementale de l'Association Française de lutte contre les Myopathies (AFM) par les représentants de Chamblet Téléthon. C'est le fruit de la collecte des manifestations diverses organisées sur le week-end des 6, 7 et 8 décembre dans les communes de Bizeneuille, Chamblet, Deneuille-les-Mines, Saint-Angel et Verneix.

### Amicale Laïque

#### Le Père Noël à l'école des Champs d'blé

Comme les années précédentes, la crise n'ayant heureusement pas d'effet sur tout, les élèves de l'école «Les champs d'blé» ont assisté au spectacle de Noël, offert par l'Amicale Laïque. La compagnie « A tout spectacle » a présenté son numéro « Le maître de magie » dans lequel un magicien à la retraite était à la recherche de nouvelles disciplines pour la transmission de son savoir. C'est pourquoi la participation des enfants était indispensable et a ainsi rendu le spectacle très interactif.

Chaque magicien en herbe s'est vu remettre un diplôme attestant de son assiduité. Les rires des enfants tout émerveillés ont résonné dans la salle des fêtes décorée comme il se doit aux couleurs scintillantes de Noël. A l'issue du spectacle, les enfants ont appelé le Père Noël qui, bien lui en a pris, avait pris soin de noter l'heure sur son agenda électronique. Le vénérable vieillard leur a distribué des friandises.

La journée s'est achevée par un excellent goûter préparé par les enseignantes. Pour clôturer cette semaine de Noël, le tirage de la tombola s'est déroulé pendant le marché de Noël de l'école. La traditionnelle dinde de Noël, des plateaux de petits fours, des repas, des chocolats ont fait le

bonheur des nombreux gagnants. Les bénéfices de cette tombola sont reversés à la coopérative scolaire.



### Prochaines manifestations de l'Amicale Laïque :

**Loto :** dimanche 26 janvier (lots : semaine de vacances à Marseillan, Combi TV - DVD, tablette tactile, plusieurs bon d'achat, coffret Smart box, outillage, électroménager, vaisselle...) 5 € la partie; 15 € les 3 + 1 gratuite ; 1 partie enfants gratuite.

**Théâtre :** samedi 22 février "Les Chapardeurs" interprété par Destination Théâtre de BELLE-NAVES.

### Fin d'année gourmande pour les écoliers

La municipalité a doublement joué le Père Noël en attribuant une petite enveloppe à chaque classe et en proposant aux demi-pensionnaires un menu qui allait constituer une belle mise en bouche pour les festivités à venir.

Rolande, la préposée aux fourneaux avait mis les petits plats dans les grands pour offrir aux quatre-vingt-quatorze écoliers présents et à la quinzaine d'adultes dont les enseignantes, les employés municipaux, et deux adjoints qui accompagnaient Alain CHANIER, le maire. Au menu : galantine de chevreuil, dinde farcie sauce forestière, pommes duchesse et marrons, fromage, bûchette glacée.



### L'essentiel des décisions Municipales

#### Conseil Municipal du 28 novembre 2013

##### Attribution du marché Aménagement du Centre Bourg

Cinq entreprises ont transmis une proposition : ALZIN SAS, SMTPB SAS, COLAS, SMC et RENON.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise ALZIN pour un montant de 191 880,20 € HT soit 229 488,72 € TTC.

##### Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement des voies communales des Terres Fortes et du Chemin des Mineurs

A l'issue de la consultation, cinq bureaux d'études ont transmis une offre : Réalités, A2I Iché Ingénierie, BTM études, Serre-Hubert-Truttmann et Géovrd.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir BTM études pour un montant de 12 325 € HT soit 14 740,70 € TTC.

### Avenant à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du carrefour en Centre bourg

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de retenir le nouveau montant de maîtrise d'œuvre proposé par le bureau d'études A2i – SARL Iché Ingénierie à hauteur de 11 328,76 € HT soit 13 549,19 € TTC.

### Devis ANETTA pour le ravalement de la façade de la Mairie

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de procéder au ravalement de la façade de la Mairie, dans le cadre de la restructuration engagée.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le devis transmis par la société ANETTA pour un montant de 6 886 € HT soit 8 235,66 € TTC.

### Subvention défibrillateur

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte l'offre de Groupama d'un montant de 1 102,50 €.

### Prise en compte modernisation et électrification de la ligne BOURGES/SAINT-AMAND MONTROND/MONTLUCON

Le Conseil Municipal, représenté par M. Alain CHANIER, Maire, après délibération, demande à l'unanimité par la présente :

- La reconnaissance de cette ligne par l'Etat comme prioritaire pour les travaux de modernisation et d'électrification à conduire en urgence afin d'assurer :

- un meilleur niveau de sécurité grâce à une modernisation de l'infrastructure,
- une amélioration de la qualité des services rendus aux usagers, par un cadencement efficace et davantage de dessertes directes,
- une optimisation des conditions d'exploitation du réseau pour une meilleure organisation,
- une maîtrise des coûts d'exploitation.

### Contrat de prêt Caisse d'Epargne Auvergne Limousin, financement des programmes d'investissement 2013 – Budget Principal

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise M. le Maire à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt : 300 000€

Durée : 15 ans

### Contrat de Prêt Caisse des Dépôts, financement des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du Centre bourg 2013 – Budget d'assainissement

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise M. le Maire à réaliser auprès de la Caisse des dépôts un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt : 130 000 €

Durée : 25 ans

### Conseil Municipal du 19 décembre 2013

#### Modification des statuts de la Communauté de Communes de COMMENTRY /NERIS LES BAINS, avenant N°19

Considérant l'intérêt économique et touristique de la Société d'Economie Mixte d'Exploitation du Thermalisme et du Tourisme de Nérès-les-Bains (S.E.M.E.T.T.) au niveau du territoire intercommunal,

Considérant que la S.E.M.E.T.T. est porteuse d'emplois au niveau du territoire intercommunal, la Communauté de Communes envisage de rentrer au capital de la S.E.M.E.T.T. Pour cela, il est nécessaire de modifier les statuts.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de Commeny / Nérès-les-Bains qui prévoit d'inscrire la compétence « soutien financier aux activités économiques dont l'impact dépasse manifestement l'intérêt communal ».

## Infos Municipales

### Commission extra Municipale Associations

En présence du Maire, des conseillers membres de la dite commission, des représentants des associations de la commune, une réunion s'est tenue le 16 octobre dernier.

Participait à cette réunion une nouvelle association « une fleur, la vie » présidée par Sylvie CARMIER qui a présenté les activités proposées par cette dernière : des séances collectives de sophrologie et de relaxation (se renseigner en mairie).

Un tour de table a été fait montrant que globalement chacun est satisfait de ce qu'il a entrepris en soulevant quand même en général, un problème ressenti de bénévolat.

Le constat a été dressé d'une vie associative très riche dans la commune avec des dirigeants d'associations dynamiques.



Le calendrier de prévision des manifestations de fin 2013 et 2014 a été établi et consultable en Mairie.

M. le Maire a donné des informations sur les travaux en cours notamment sur l'aménagement des locaux de la Mairie.

### Deux nouveaux noms sur le monument

Le cortège, parti de la mairie, accompagné par la musique de la garde républicaine, s'est réparti devant le monument aux morts sur lequel ont été déposées les gerbes du monde combattant par André Chevereau et de la municipalité par le maire Alain Chanier. André Roux, président du monde combattant a ensuite lu le message de l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) avant qu'Alain Chanier lise le message de Kader Arif, ministre délégué, chargé des anciens combattants.

Puis l'émouvante sonnerie aux morts a retenti avant qu'André Roux et Alain Chanier fassent l'appel aux morts ; ce dernier en a profité pour signaler que deux noms avaient été rajoutés sur le monument : André Michard et Arthur Prévost ; c'est le fruit d'un important travail d'in-



vestigation fourni par Jean-Paul Michard, président des « amis de Montluçon », société d'histoire et d'archéologie qui s'apprête à sortir au printemps 2014 l'ouvrage « Les enfants de Chamblet morts pour La France ». Après la Marseillaise et le salut aux drapeaux, Alain Chanier a tenu à remercier M. le représentant de la gendarmerie de Commeny, les porte-drapeaux, l'entente du monde combattant, les enfants des écoles et leurs enseignants, les associations locales, les Chamblétoises et les Chamblétois pour leur participation à la cérémonie avant de les convier à un vin d'honneur offert par la municipalité.

### Aménagement chemin des mineurs et rue des terres fortes

Après les relevés topographiques, le choix du maître d'œuvre (BTM de Montluçon) une première réunion s'est tenue en mairie avec les concessionnaires des réseaux pour le phasage de leurs interventions.

Il s'agit du SIVOM pour l'eau potable, du SDE 03 pour l'électricité et l'éclairage public, d'Orange pour les télécommunications et GRDF pour le gaz.

Le lancement des travaux est prévu au second semestre de 2014 et le début des enfonçements en juin.



**Une réunion publique se tiendra le 11 avril à 18 h pour la présentation du projet aux riverains ainsi que pour les Chamblétois intéressés par cet aménagement.**

### Eric BROULT, nouveau prêtre en visite à CHAMBLET



Eric BROULT, nouveau prêtre de la paroisse Sainte Famille dont le siège est la maison paroissiale de COMMENTRY était en visite le 28 novembre dernier.

Il a rencontré le maire Alain CHANIER et un adjoint qui lui ont présenté la commune, la vie locale ainsi que les Amis de Saint Maurice gestionnaire du patrimoine religieux. Cet entretien lui a permis de fixer les conditions qu'il souhaitait exiger pour l'utilisation de notre église à d'autres fins.

Il a ensuite célébré la messe et participer à une visite commentée des lieux par Jean Paul MICHARD où il a pu apprécier le bon entretien du bâti, la propreté, le tableau, l'éclairage.

La visite s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité et de gâteaux préparés par des membres de la paroisse.

### PRINTEMPS DE CHAMBLET : c'est parti

L'école de Chamblet, le lycée agricole de Montluçon-Larequille et la municipalité ont signé une convention pour l'année scolaire 2013/2014 afin de poursuivre la réalisation du jardin d'agrément installé par les employés municipaux dans la

cour de leur nouvelle école « Les champs d'blé ». Cette convention engage chacun des partenaires par des échanges d'informations et d'actions. Les objectifs retenus ont été les suivants : pour ce qui concerne le lycée agricole Montluçon-Larequille : transmettre des connaissances et savoir-faire d'élèves de la filière des aménagements paysagers à des élèves de primaire, l'approfondissement des connaissances du vivant (espace naturel et végétal) et des matériaux de l'aménagement.

Signature de la convention



Pour l'école de Chamblet : développer des connaissances et savoir-faire scientifiques sur la production des végétaux. Entretien le jardin à l'école. Enfin pour la municipalité de Chamblet : accompagner les objectifs poursuivis par le lycée agricole et l'école de Chamblet dans leurs projets et proposer une manifestation culturelle publique.

C'est dans ce cadre, avec un objectif pédagogique précis pour les deux établissements scolaires qu'a été signée la convention entre l'école représentée par sa directrice, Anne-Gaëlle Amizet, le proviseur du Lycée agricole de Montluçon-Larequille, Christophe Auboueix et le maire, Alain Chanier.

La commission extra-municipale présidée par Jean-Pierre Michard s'était réunie préalablement pour décider que le « BIO » (culture, traitements) serait le thème du Printemps de Chamblet le **dimanche 27 avril 2014**.

### A partir du 1<sup>er</sup> avril 2014, retrouvez l'essentiel des services postaux dans votre agence postale communale à votre mairie

Vous pourrez y trouver les services suivants :

- **Courrier et colis**
- vente de timbres-poste à usage courant
- vente d'emballages Colissimo et d'enveloppes
- Prêt-à-Poster
- fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande
- dépôt des objets y compris recommandés
- retrait des lettres et colis en instance
- services de proximité : réexpédition ou garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

#### Services financiers (de dépannage)

- retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 350 €, par période de 7 jours glissant)
- paiement de mandat cash (dans la limite de 350 € par opération)
- transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur, des versements d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire (dans la limite de 350 €, par période de 7 jours glissants), des demandes d'émission de mandats cash (montant maximum 350 €), des procurations liées aux services financiers, des demandes de services liées au CCP.

Les jours et horaires d'ouverture vous seront précisés ultérieurement après décision des élus.



Pour la deuxième édition du Festival des Arts Populaires sur le thème du cirque, le réseau des médiathèques proposera durant tout le mois d'avril l'exposition « Le grand historial du cirque en France »

## SICTOM : Recyclons les déchets



Depuis le 13 janvier et tous les quinze jours, la commune fait partie des onze nouvelles communes concernées par le ramassage des déchets recyclables au porte à porte. Le SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) de la région montluçonnaise a recruté pour son service communication deux emplois d'avenir qui parmi d'autres missions, ont eu celle d'ambassadeurs du tri, c'est-à-dire qu'ils ont, dès la mi-octobre, fait du porte à porte pour remettre des sacs jaunes et donner des consignes de tri aux usagers. Désormais, les points tri installés au Chéroux, au Boutillon et aux Terres fortes ne concernent plus que le verre. Afin de faciliter son tri et d'augmenter la performance de la collecte du verre, le SICTOM a décidé de densifier le parc de conteneurs à verre en installant trois supplémentaires, dont celui présent sur la photo à Chavroche, au chemin du lavoir et à Chaville.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Logements libres

**HLM :** logements T2 et T3 libres s'adresser en mairie

**Tri'Tou mobile :** passage le 1<sup>er</sup> avril 2014

**Ramassage des épaves automobiles :** 24 avril 2014

### Révision du Plan Local d'Urbanisation : enquête publique

Monsieur MICHEL Alain enquêteur désigné sera en mairie pour recevoir les habitants, les jours suivants : lundi 10 février de 8H30 à 11H30, mercredi 19 février de 15H30 à 18H00, vendredi 28 février de 15H30 à 18h00, samedi 8 mars de 9H00 à 12H00 et le mercredi 12 mars de 15H30 à 18H00.

### La validité des Cartes d'identité passe de 10 à 15 ans

Les cartes d'identité délivrées du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

## ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 23 ET 30 MARS 2014 : NOUVELLES RÈGLES, NOUVEAUX BULLETINS

Peuvent voter les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale. Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir. Il doit comporter deux listes, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes.

Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

**Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants**

**Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

**Attention, la présentation d'une pièce d'identité devient obligatoire pour pouvoir voter.**

## L'AGENDA DU TRIMESTRE

**23 janvier :** Assemblée générale du Club de l'Amitié des Aînés Ruraux.

**19 mars :** commémoration de la guerre d'Algérie

**23 et 30 mars :** élections municipales

**11 avril 18h :** Réunion publique travaux Rue des Terres Fortes et Chemin des Mineurs.

## Vie associative et locale

### Club de l'Amitié des Aînés Ruraux Cartes en main pour passer le dernier après-midi de l'année ensemble.

66 joueuses et joueurs de tarot ont été réunis à la salle des fêtes afin d'y disputer le dernier concours de l'année.



L'enjeu de l'après-midi, n'était pas de gagner tel ou tel lot mais bel et bien de passer un bon moment de convivialité ensemble.

Le classement donné à la fin de l'après-midi n'avait qu'une importance toute relative, chacune et chacun s'est pris au jeu qui pour annoncer une garde en étalant sa poignée ou même sa double poignée qui pour essayer d'amener le petit au bout. En tout cas, au bout de la journée, ce qui l'a emporté, c'est l'amitié.

### Association des Parents d'Elèves de l'école de Chamblet

Suite aux élections des représentants, l'Association des Parents d'Elèves a tenu son Assemblée Générale le 17 octobre dernier.

Sont représentants, Mmes Anne-Gaëlle ARESE, Céline BERNARD, Alexandra CHRETIEN, Catherine DUCREUX, Cécile LOZANO, Carine OZOUF, Mrs Cedric DUFFAULT et Arnaud LAMY.

Ont été élus à l'unanimité, Mme Céline BERNARD Secrétaire, M. Arnaud LAMY Trésorier et Mme Cécile LOZANO Présidente.

Tous les parents des enfants scolarisés sont les bienvenus à chaque réunion de préparation au Conseil d'Ecole.

Pour nous contacter :  
[ape.chamblet@orange.fr](mailto:ape.chamblet@orange.fr)

Pour nous reconnaître, un trombinoscope est affiché sur les portes d'entrées des écoles.

## Comité des Fêtes

Début octobre, l'Assemblée générale annuelle a été l'occasion de présenter le bilan de l'année 2013. Malgré un léger déficit pour certaines manifestations principalement dû à la qualité des prestations, la Fête du Bœuf, la randonnée des pissenlits et la brocante de la Saint-Maurice connaissent toujours un succès retentissant si l'on en juge par le nombre de visiteurs.

Suite au départ de Fabien Augagneur et Pierre Thuélin, à qui l'on doit de grands mercis pour le travail accompli pendant plusieurs années, le conseil d'administration se trouve à nouveau réduit. Compte-tenu de l'importance des manifestations organisées et afin de poursuivre leur déroulement dans de bonnes conditions, il est impératif que de nouveaux adhérents intéressés par la vie associative rejoignent l'équipe en place.

Après l'annulation par manque d'inscriptions de la soirée moules-frites début 2013 et de la soirée choucroute le 23 novembre, le conseil d'administration a décidé de renoncer à l'organisation de la soirée moules-frites initialement prévue le 1<sup>er</sup> mars.

Les organisateurs concentrent actuellement leurs efforts sur les préparatifs de la Fête du Bœuf : ce jour-là, Chamblet prendra des airs de far-west en accueillant Laurent Villard accompagné de cow-boy, taureaux et chevaux pour un spectacle inédit entre rodéos et chevauchées fantastiques. La partie musicale sera assurée par Liane Edwards, chanteuse country de renommée internationale et le groupe montluçonnais Cross Roads, qui nous entraînera dans son répertoire pop rock en fin d'après-midi.



Archive pissenlits 2013

**Avant ce rendez-vous du 29 juin, vous êtes attendus le 16 mars pour la randonnée des pissenlits, en souhaitant qu'elle soit moins arrosée qu'en 2013 !**

## Calendrier des manifestations du trimestre

**26 janvier :** Loto de l'Amicale Laique

**23 février :** Théâtre de l'Amicale Laique

**9 mars :** Repas anniversaire du club de l'amitié des Aînés Ruraux.

**16 mars :** Randonnée des pissenlits du CDF

**31 mars :** Rencontre Tarots du club des Aînés Ruraux

**12 avril :** Repas annuel Amicales Chasse - Pêche

**27 avril :** Journée publique du Printemps de CHAMBLET